

DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA) EN ETABLISSEMENT

Articles L 232-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles

destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie

NOM D'USAGE ET PRENOM : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL : _____

DATE D'ENTREE DANS CET ETABLISSEMENT : _____

ADRESSE OU VOUS RESIDIEZ AVANT VOTRE ENTREE EN ETABLISSEMENT : _____

1. RESIDENCE

L'adresse indiquée ci-dessus, correspond :

- ☐ à votre domicile en tant que ☐ propriétaire ☐ locataire
☐ à un hébergement chez un membre de votre famille ou autre
☐ à une résidence autonomie
☐ à un accueil familial chez un particulier à titre onéreux
☐ à un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou à une Unité de Soins de Longue Durée (USLD)
☐ autre, précisez : _____

Date d'arrivée à cette adresse :/...../.....

Avez-vous eu plusieurs adresses au cours des 3 derniers mois avant votre entrée en établissement ?

☐ oui ☐ non **Si oui, joindre les justificatifs**

2. ETAT CIVIL

	Vous-même (demandeur de l'APA)	Votre Conjoint(e)
Nom de naissance		
Prénom(s)		
Date et Lieu de naissance	/...../.....	/...../.....
Numéro de sécurité sociale		
Nationalité	☐ française ☐ ressortissant de l'Union européenne ☐ ressortissant hors Union européenne	
Situation de famille	☐ célibataire ☐ marié(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ pacsé(e) ☐ concubin(e)	

3. AIDES DEJA ACCORDEES

Etes-vous bénéficiaire ou avez-vous demandé les aides suivantes :	OUI	NON	Si oui, joindre un justificatif
Prestation de Compensation du Handicap (PCH)*	☐	☐	
Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP)*	☐	☐	
Prestation Complémentaire pour Recours à Tierce Personne (PC RTP)*	☐	☐	
Majoration Tierce Personne (MTP)*	☐	☐	
Prestation légale d'aide-ménagère*	☐	☐	
Allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA)*	☐	☐	

(*) **Aides non cumulables avec l'APA**

4. REVENUS ET PATRIMOINE DU FOYER

Votre patrimoine mobilier et vos capitaux

- ☐ Je déclare ne posséder aucun patrimoine mobilier
☐ Je déclare posséder les biens suivants :

Capitaux hors compte courant (ex : assurance vie, œuvre d'art)	Montant pour vous-même	Montant pour votre conjoint, concubin ou partenaire de pacs
	€	€
	€	€
	€	€
	€	€

Votre patrimoine immobilier

- ☐ Je déclare ne posséder aucun patrimoine immobilier
☐ Je déclare posséder les biens suivants :

Biens immobiliers (résidence principale et/ou secondaire(s))	Adresse(s)	Précisez si le bien est loué ?
		☐ oui ☐ non
		☐ oui ☐ non
		☐ oui ☐ non
		☐ oui ☐ non

5. MESURE DE PROTECTION

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique ? ***Si oui, joindre une copie du jugement :***

☐ oui ☐ non ☐ en cours

6. PERSONNE DE CONFIANCE (à contacter en cas de nécessité et/ou pour m'assister en cas de besoin)

M. / Mme : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Courriel : _____@_____

Statut de la personne de confiance :

☐ Conjoint(e)

☐ Enfant

☐ Petit-enfant

☐ Frère, sœur, neveu, nièce

☐ Tuteur, curateur

☐ Ami(e)

☐ Autre, précisez : _____

☐ J'autorise l'envoi de toute correspondance concernant mon dossier à la personne ci-dessus désignée, si elle en fait la demande par écrit.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) (*Nom, prénom*) : _____

☐ agissant en mon nom propre

☐ en ma qualité de représentant légal de M. / Mme

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus, fournis dans le cadre de ma demande d'APA en établissement.

Je suis tenu(e) d'informer le Conseil départemental de tout changement de situation dans les meilleurs délais et je m'engage à fournir toutes les pièces justificatives demandées.

Si vous résidez dans un établissement du Val d'Oise, l'allocation est directement versée à l'établissement sous forme de forfait global dépendance.

Je suis informé(e) que toute fausse déclaration ou falsification de document, toute obtention usurpée d'un droit, m'expose à des sanctions pénales et financières prévues par la loi (articles L 313-1 à 313-3, L 433-19, L 441-6 à L 441-7 du Code pénal) ainsi qu'au remboursement des prestations indûment perçues.

Fait à _____ le _____

Signature obligatoire du demandeur ou du représentant légal*

() En cas d'incapacité de signer du demandeur et en l'absence de mesure de protection, fournir un certificat médical attestant l'incapacité de signer du demandeur.*

PIECES INDISPENSABLES A JOINDRE A LA DEMANDE

- ☐ Photocopie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, extrait d'acte de naissance ou livret de famille) **OU** pour les ressortissants hors Union européenne, de la carte de résidence ou du titre de séjour en cours de validité.
- ☐ Photocopie de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition à l'impôt sur le revenu dans son intégralité (les 2 feuilles recto verso).
- ☐ Si vous êtes propriétaire, photocopie des derniers avis d'imposition relatifs aux taxes foncières sur les propriétés bâties et/ou non bâties.
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal.
- ☐ Photocopie du dernier relevé annuel de votre assurance vie.
- ☐ Photocopie, le cas échéant, du jugement de tutelle ou curatelle.
- ☐ Photocopie de votre carte Vitale ou attestation d'assurance maladie.
- ☐ Bulletin d'entrée en établissement et si vous l'avez déjà obtenue attestation de GIR délivrée par l'établissement.
- ☐ Si vous étiez locataire, photocopie des 3 dernières quittances de loyer, précédant votre entrée en établissement.
- ☐ Si vous étiez hébergé(e), attestation d'hébergement (attestation sur l'honneur de l'hébergeant précisant le lieu et les dates d'arrivée et de départ) accompagnée des justificatifs d'identité et de domicile de l'hébergeant.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil départemental s'adressera à l'établissement afin d'obtenir l'attestation précisant le degré de dépendance du demandeur si celle-ci n'est pas fournie, de même pour l'arrêté de tarification dépendance si l'établissement d'accueil est situé hors du Val d'Oise.

Si parallèlement à votre demande, vous demandez une prise en charge au titre de l'aide sociale pour le financement de votre prix de journée d'hébergement, il vous appartient de prendre contact auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune, chargé de la constitution et de l'envoi du dossier dans nos services.

En cas de difficultés pour remplir votre dossier,
vous pouvez joindre les services départementaux, de 9h00 à 12h00, au :
01.34.25.35.73

Le dossier complet est à retourner dans l'enveloppe pré-imprimée jointe au :

**Conseil départemental du Val d'Oise
Direction Personnes Agées
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY-PONTOISE CEDEX**

CNIL – Commission Nationale Informatique et Liberté

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par le Conseil Départemental du Val d'Oise (CDVO) dans le cadre d'une mission d'intérêt public de gestion des demandes d'allocations personnalisées à l'autonomie en établissement. L'ensemble des réponses demandées dans le questionnaire sont obligatoires. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité d'instruction du dossier. Les destinataires de vos données sont exclusivement les administrations et organismes habilités à connaître des dossiers d'aide en établissement. Vos données seront conservées et sécurisées pendant une durée de 10 années suivant la clôture du dossier ou pendant 2 ans en cas de refus de l'allocation.

Conformément à la Réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données personnelles ainsi qu'un droit d'opposition et à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez effectuer votre demande auprès du Délégué à la protection des données du CDVO par voie électronique en envoyant un courriel à dgd@valdoise.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : Le Délégué à la protection des données - Conseil départemental du Val d'Oise - 2 avenue du Parc - CS 20201 Cergy - 95032 Cergy-Pontoise Cedex. Si après avoir contacté le CDVO, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

